

Introduction

Un congrès est un moment exceptionnel

où l'on fait les bilans du travail accompli, des perspectives qui s'ouvrent, des obstacles nouveaux qui se présentent.

Ce bilan, c'est le contact des militants avec les syndiqués, avec les T.O.S. dans leur ensemble qui le permet. Il retranscrit à la fois l'état d'esprit de nos catégories, leurs volontés. Il traduit ces perspectives et ces difficultés pour que les militants ne soient pas seulement des porte-parole, mais pour qu'ils soient simplement ceux qui donnent un peu plus de temps que leurs camarades de travail pour agir au même titre qu'eux dans le cadre de la défense de leur profession.

Le congrès fait le point sur les revendications, il enregistre les difficultés et les possibilités dans ce domaine. Le congrès tente de comprendre les évolutions qui touchent la société afin de pouvoir agir mieux en connaissant la place qu'occupe chaque salarié et comment ce salarié peut s'en prévaloir pour se défendre et améliorer sa situation.

Les T.O.S., de par leurs missions d'accueil, d'entretien, de maintenance, de restauration, d'assistance scientifique,

(E.N., CROUS, SUP., ATSEM) contribuent au fonctionnement du système éducatif dans la société. Les grandes orientations que prend la société, soit par les transformations nécessaires dues aux nouveaux modes de production des objets que nous consommons, soit par les décisions d'ordre politique qui sont prise en dehors de nous, ne peuvent nous laisser indifférents. Du moins si nous y restons indifférents, nous ne pourrions pas faire les choix qui correspondent à ce que nous souhaitons, ni les faire prévaloir.

Le syndicat,

de par le travail des militants peut aider à l'information et à la compréhension des problèmes qui se posent aux T.O.S., mais en aucun cas se substituer à eux. C'est ce qu'ont voulu faire croire ceux qui disent : ne bougez pas, on s'occupe de tout. Les résultats espérés sont à la mesure du poids et des pressions que les T.O.S. sont capable de mettre en œuvre en commun, des alliances qui sont aptes à contracter avec d'autres travailleurs, avec d'autres forces convergeant sur certains points auxquels ils aspirent en commun.

La « décentralisation » dont nous parlons abondamment plus loin est un événement majeur qui modifie notre situation comme cela n'est plus arrivé depuis longtemps. Elle peut transformer toutes les conditions de travail, toutes les bases déterminant ce qui a fait les conditions générales d'exercice de nos métiers. Elle peut les modifier plus ou moins profondément, plus ou moins négativement en fonction de nos aptitudes à faire valoir, non seulement vis-à-vis du gouvernement, mais surtout vis-à-vis de la société, de l'opinion, l'utilité de nos missions. En fonction de notre

aptitude à organiser nos fonctions, à proposer, opposer, contracter collectivement les modalités correspondant et aux besoins de l'école et des services éducatifs et de nos propres besoins.

Sur chaque point de nos revendications : emploi, salaires, temps de travail etc., notre congrès travaillera à affiner ces oppositions, ces propositions, ces contractations devant les nouveaux employeurs qui nous sont imposés, dans des conditions qui nous sont imposées, que l'on soit détaché ou non car le service dépendra de toute façon de « l'employeur ». Et la « décentralisation », de par le bouleversement qu'elle constitue dans notre gestion sera au cœur de nos conditions d'action revendicative.

Notre opposition à la « décentralisation » est totale.

Nous avons maintes fois développé cette opinion et maintes fois appelé à l'action les personnels à s'y opposer, tant au titre de la FSU que de l'UNATOS. Mais nous l'avons dit aussi, nous ne laisserons pas les personnels sauter dans cette mer de la « décentralisation » (que nous devrions plutôt appeler « transfert des personnels et de leurs missions aux collectivités locales ») pieds et poings liés, dans l'incapacité de nager. La loi votée, imposée par le coup de force du 49-3, il nous faut maintenant faire en sorte que nous y opposions le refus des externalisations, le refus de privatisations, des suppressions de missions et de personnels. Mais aussi que nous y défendions nos congés, notre régime indemnitaire, nos qualifications.

Nous le ferons d'autant mieux que nous aiderons à comprendre tous nos collègues dans quelle situation ils se trouvent réellement, quel parti ils peuvent tirer de cette situation nouvelle, quels dangers ils encourent et comment ils peuvent agir pour y résister, pour y remédier.

La situation du monde,

ce qu'une minorité de décideurs nous imposent détermine nos conditions d'existence, et le comprendre détermine nos capacités de réaction à ces décisions : l'automatisation, qui dans l'industrie atteint des possibilités extraordinaires a ouvert des perspectives et des voies diverses : réduction soit du nombre de travailleurs, soit du temps de travail, ou encore transfert d'une partie du travail libéré par l'automation sur ce que l'on appelle les services. L'école, par exemple fait partie des services que le renforcement des capacités de production de l'industrie et de l'agriculture ont permis. Le transferts des richesses de la production des biens matériels vers les services (école, santé, transports etc.) est possible par ce qu'on appelle la redistribution. Les impôts sont une forme de cette redistribution en permettant, entre autre, aux « petits salaires », les nôtres, de bénéficier de ces services financés par la collectivité.

A ces possibilités nouvelles, le « libéralisme », façon d'appeler une forme du capitalisme, répond par une utilisation du travail répondant prioritairement à ces nouvelles féodalités constituées par les grands groupes trans-nationaux industriels et

financiers. Au bout de ce calcul « féodal », c'est le gaspillage des efforts humains, la misère des pays sous-développés, la guerre pour les ressources.

Et pour nous, c'est la retranscription dans la fonction publique de la réduction de l'emploi, des postes, selon le modèle industriel.

Heureusement, les missions ouvrières, techniques et de service de T.O.S. se rapprochent plus du travail artisanal que de la production industrielle. Cela nous protège relativement, mais à une condition : que nos métiers soient liés à l'école et à l'élève, sinon nous ne voyons pas pourquoi, hélas, le patronat ne pousserait encore plus à introduire dans nos services des méthodes répondant à ses critères économique d'austérité .

Nous le disons et nous le répétons : notre garantie d'emploi et conditions de travail et de salaires est subordonnée à notre lien avec l'école, et notre lien avec les personnels de l'école, enseignants en premier lieu parce qu'ils sont au cœur de l'acte d'enseigner, de l'acte qu'ils appellent pédagogique dont dépend les service scolaire. Notre sort, le leur comme celui de l'école sont liés.

Reconnaissance des missions ouvrières, technique et de service

Dans le même temps, ce lien doit jouer dans les deux sens, et pour nous il doit jouer dans le sens de la reconnaissance des missions ouvrières, technique et de service, y compris dans le sens de leur reconnaissance salariale, évidemment. Nous le développerons dans ce congrès. Nous avons défini des principes de construction d'une grille des salaires de la Fonction Publique qui permette cette reconnaissance : augmentation de la valeur du point, augmentation en points uniforme et glissement vers le haut dans la grille pour atteindre le niveau des emplois qualifiés. On ne peut considérer qu'une reconnaissance n'ait qu'un côté moral et symbolique, ce qu'on veut nous faire passer depuis longtemps et que nous refusons. Salaires, emplois, qualifications, ce sont autant de problèmes que nous transférerons sur les collectivités territoriale, de la même façon qu'on nous impose le transfert de nos postes. Et défendre ces positions, ce n'est pas mettre en difficultés les collectivités pour le principe. C'est affirmer la nécessité de la continuation du service public indispensable au pays et à la jeunesse en particulier, où que nous soyons placés statutairement par le gouvernement.

Sur ces questions (Salaires, emplois, qualifications) le congrès approfondira nos propositions et leurs résolutions au niveau des collectivités. Il préparera notre organisation syndicale à être l'interlocuteur de ces collectivités pour défendre les T.O.S. dans ces domaines. Il créera les conditions d'alliance pour contourner les mauvais coups, pour faire rentrer par la porte les services publics que le gouvernement veut faire sortir par la fenêtre. Les orientations minimalistes (c'est-à-dire un enseignement réservant aux plus défavorisés un minimum de savoirs opérationnels dans les travaux peu qualifiés et sans initiative du travailleur) des réformes des contenus pédagogiques ne sont pas sans lien avec la coupure statutaire effectuée par la loi. Ce qui souligne encore plus la nécessité de l'alliance et de son élargissement, alliance des couches dites « moyennes » et salariés dits « subalternes » qui doivent y trouver une solution mutuellement avantageuse et non à sens unique, évidemment. C'est la construction d'un nouveau contrat social.

Europe, appeler à voter NON.

A ce propos, il y a lieu de faire un parallèle évident entre les mesures Chirac-Raffarin-Sarkozi-MEDEF et l'orientation globale du projet de constitution européen de Giscard d'Estaing. Il est faux de dire qu'il ne change rien aux précédents traités européens, ni qu'il n'est pas possible de le refuser sans produire un vide juridique ou une catastrophe politique. Ce projet soumis à référendum veut acter le même type de politique que celui qui s'attaque actuellement aux retraites, à la santé, aux services publics. Le congrès devra travailler à approfondir l'orientation des articles de cette « constitution » afin de trouver les modes d'action et d'explication les plus efficaces appelant à voter NON à un texte qui de plus serait inamendable sauf par accord unanime de tous les 25 états européens. Autant dire que le projet qui nous est proposé est d'approuver une politique libérale pour un temps très indéterminé, que Valéry Giscard d'Estaing n'hésite pas à chiffrer dans une déclaration informelle en décennies, 50 ans pour être précis.

L'UNATOS-FSU, en disant NON à la constitution européenne dira NON aux services postaux assurés sur la base du bénévolat par l'alimentation du village, ou à la restauration scolaire assurée industriellement par un groupe de restauration multinational, ou un service de nettoyage de nuit privé, ou ...toute opération cassant l'emploi et la qualité des services, mettant en cause leur gratuité quand c'est le cas, augmentant son prix aux consommateurs les moins argentés, rejetant les coopérations sur la base des échanges entre les peuples : créant de fait la transformation des échanges en marchandisation des services au détriments des ceux qui n'auront pas les moyens ou auront du mal à les payer, c'est-à-dire au moins 80% de la population. En appliquant une politique de l'emploi qui conduit aux « délocalisations » dans l'industrie et le privé, et à la concentration pudiquement intitulée « mutualisation » dans le public.